

# Analyse



Centrale des  
crédits aux  
particuliers

Analyse des données  
statistiques 2016

Réseau

Financité

Ensemble, changeons la finance



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Chaque année à la même période, la Banque Nationale de Belgique, publie les chiffres de la Centrale des Crédits aux particuliers. Réseau Financité propose une mise en perspective des principales évolutions.

## 1 Évolution générale du marché du crédit aux particuliers

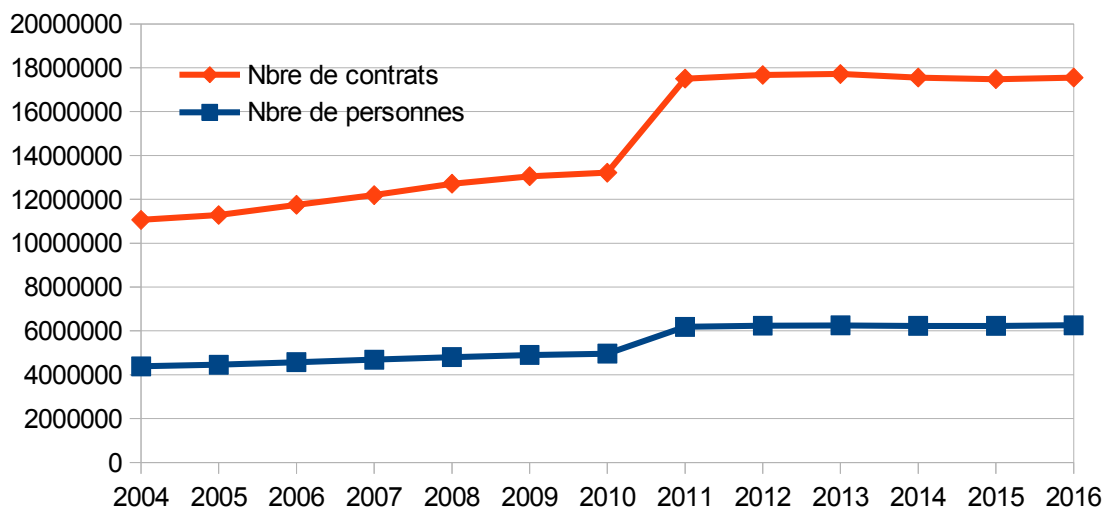
Cette section présente les évolutions générales du marché du crédit aux particuliers. Les caractéristiques des contrats défaillants seront abordées dans la seconde section.

### 1.1 Nombre de clients, de crédits, et de crédits par client

**2016, l'année de la reprise : tant en nombre de contrats de crédit que d'emprunteurs, les chiffres en légère hausse interrompent deux années de recul.**

#### Graphique 1 - Évolution du nombre de personnes et de contrats enregistrés

Evolution du nombre d'emprunteurs et du nombre de contrats



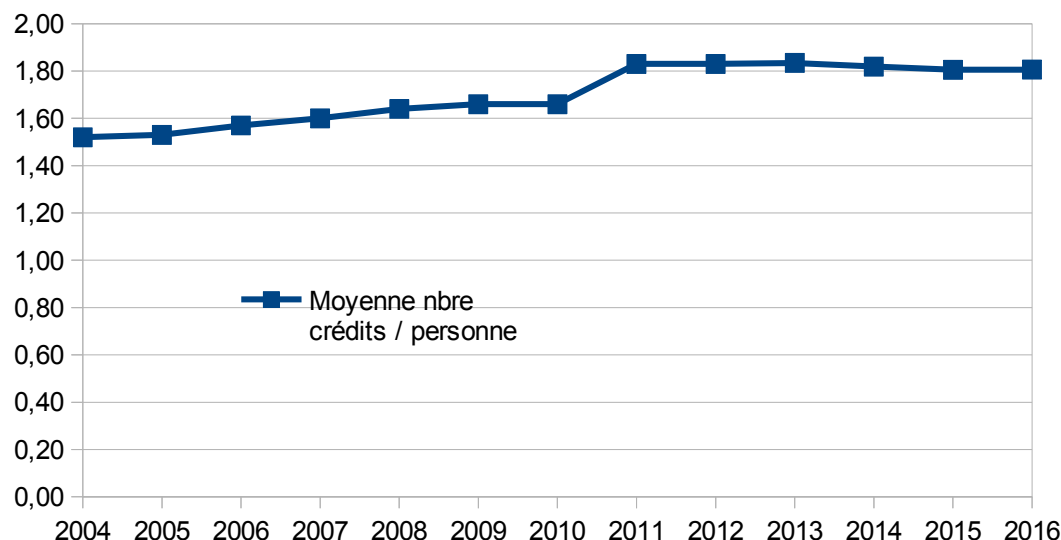
Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers, Statistiques 2016  
Calculs : Réseau Financité

Après deux années consécutives de baisse, on observe en 2016 à une reprise de l'activité crédit, tant sous l'angle du nombre d'emprunteurs (+0,4%) que du nombre de contrats en cours (+0,4%).

#### Graphique 2 - Évolution du nombre moyen de contrats par emprunteur

**1,81 crédit par emprunteur en Belgique : chiffre stable depuis deux ans !**

Centrale des crédits aux particuliers : statistiques mises à jour au 31/12/2016



Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers, Statistiques 2016  
Calculs : Réseau Financité

## 1.2 Caractéristiques des contrats

### 1.2.1 Type de crédits

En 2016, la forme de crédit la plus octroyée est le prêt à tempérament (41,0 % contre 35,7% en 2015) suivie par le prêt hypothécaire (32,3 % contre 37,2% en 2015). Les nouveaux prêts à tempérament ont augmenté de 11,7% par rapport à 2015, alors que les nouveaux prêts hypothécaires subissent un recul de 15,5 %. Le type de crédit le plus répandu reste l'ouverture de crédit bien que ce dernier subisse pour la troisième année consécutive une baisse, pour représenter 55,2 % des crédits en cours fin 2016, contre 58,7 % en 2012.

Les contrats en cours sont : des ouvertures de crédit (55,2 %), des contrats hypothécaires (26,3 %), des prêts à tempérament (16,9 %) et, enfin, les ventes à tempérament (1,5 %).

Depuis 2012, les ventes à tempérament occupent une part faible du marché, et en constante décroissance (1,5 % en 2016 – 2,7 % en 2012).

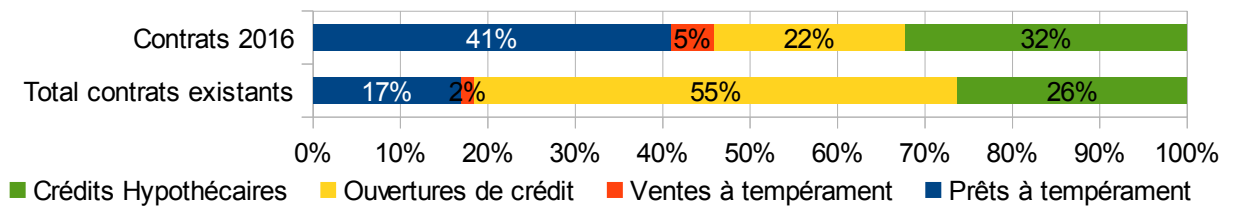
Les ouvertures de crédit connaissent elles aussi une érosion de leur part de marché, qui, en revanche, demeure le crédit dominant le marché (55,2 % en 2016 – 58,7 en 2012).

A contrario, les prêts à tempérament voient leur part de marché augmenter : 16,9 % en 2016, contre 14,5 % en 2012 tout comme les crédits hypothécaires : 26,3 % du marché en 2016, contre 24,1 % en 2012.

Centrale des crédits aux particuliers : statistiques mises à jour au 31/12/2016

Le nombre de nouveaux contrats hypothécaires (32,3%), quant à lui, est cette année supérieur de 6 points à sa part de marché (26,3%) : les explications d'une telle croissance reposent, selon la Banque Nationale de Belgique, sur la faiblesse des taux d'intérêts et sur le nombre de refinancements que ces taux auront motivé (un refinancement apparaît en effet comme un nouveau contrat).

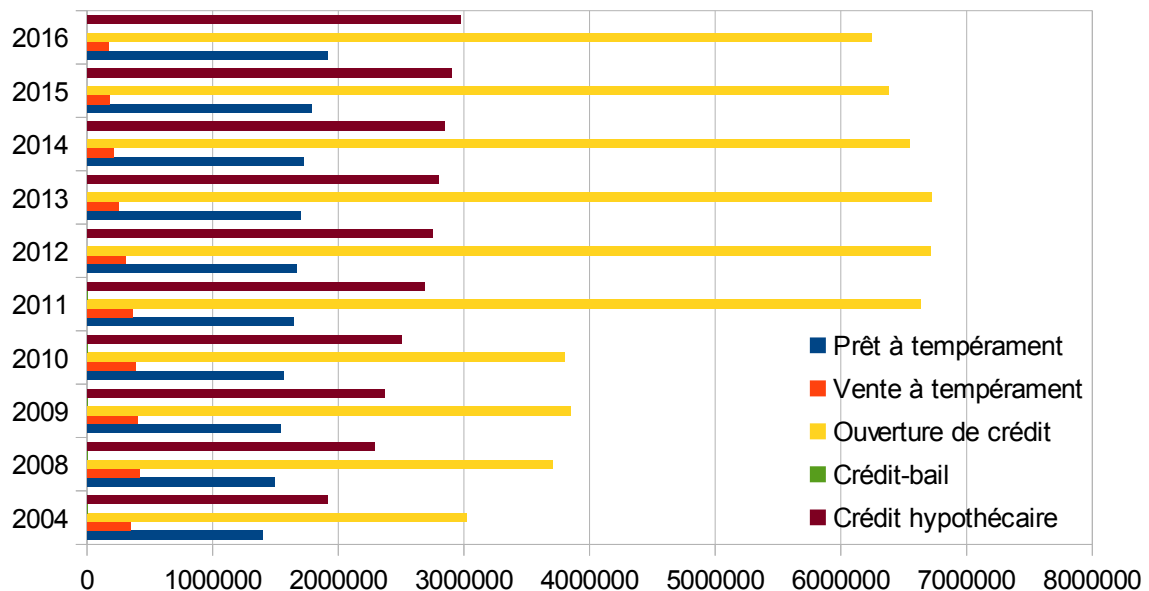
**Graphique 3 - Répartition du total des contrats existants fin 2016 et des nouveaux contrats octroyés en 2016, classés par type (en % du total).**



Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers, Statistiques 2016  
Calculs : Réseau Financité

**Graphique 4 - Évolution des part de marché selon le type de contrat (nombre de contrats)**

Evolution des parts de marché selon le type de crédit (nombre de contrats)



Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers, Statistiques 2016  
Calculs : Réseau Financité

Centrale des crédits aux particuliers : statistiques mises à jour au 31/12/2016



### 1.2.2 Montants moyens des crédits

**Les montants moyens augmentent pour les crédits hypothécaires et les ouvertures de crédit, les autres formes de crédit observent une baisse (des prêts et ventes à tempérament).**

Si la hausse des montants octroyés en matière de crédits hypothécaires s'explique largement par l'évolution des prix sur le marché immobilier, on comprend moins la hausse du montant moyen des ouvertures de crédit. Comme on le découvre par la suite, ces derniers sont des pourvoyeurs de défauts de paiement nombreux, et ce n'est pas la hausse du montant moyen octroyé sous cette forme qui permettra de réduire ce phénomène.

**Tableau 1 - Montant moyen des contrats en cours par type.**

	Prêts à tempérament	Ventes à tempérament	Ouvertures de crédit	Crédits hypothécaires
<b>Montant moyen 2016</b>	16.823 (↓)	4.546 (↓)	2,730 (↑)	90.830 (↑)
<b>contrats en cours 2015</b>	17.133	5.106	2.671	88.736

Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers, Statistiques 2016  
Calculs : Réseau Financité

## 2 Évolution générale des défauts de paiement des particuliers

Les caractéristiques des contrats dénoncés pour défaillance auprès de la Centrale des crédits permettent d'analyser les caractéristiques de l'endettement des particuliers. Cette section est limitée à une description de l'évolution des contrats défaillants. Au sein de la section qui suit, les caractéristiques des contrats défaillants seront analysées plus précisément, afin de favoriser une prévention du surendettement plus efficiente.

### 2.1 Hausse du nombre de clients et de crédits défaillants

**Depuis 2011, une tendance régulière s'installe tant dans la hausse des taux de contrats défaillants que dans celle des clients défaillants : cet état de fait n'est pas une fatalité. Les professionnels du crédit ont des moyens à leur disposition pour interrompre cette évolution, c'est le moment d'agir !**

Depuis 2009, le nombre de contrats défaillants et de clients en défaut de paiement augmente de façon constante. Cette tendance indique que les ménages ont de plus en plus de mal à rembourser leurs crédits.

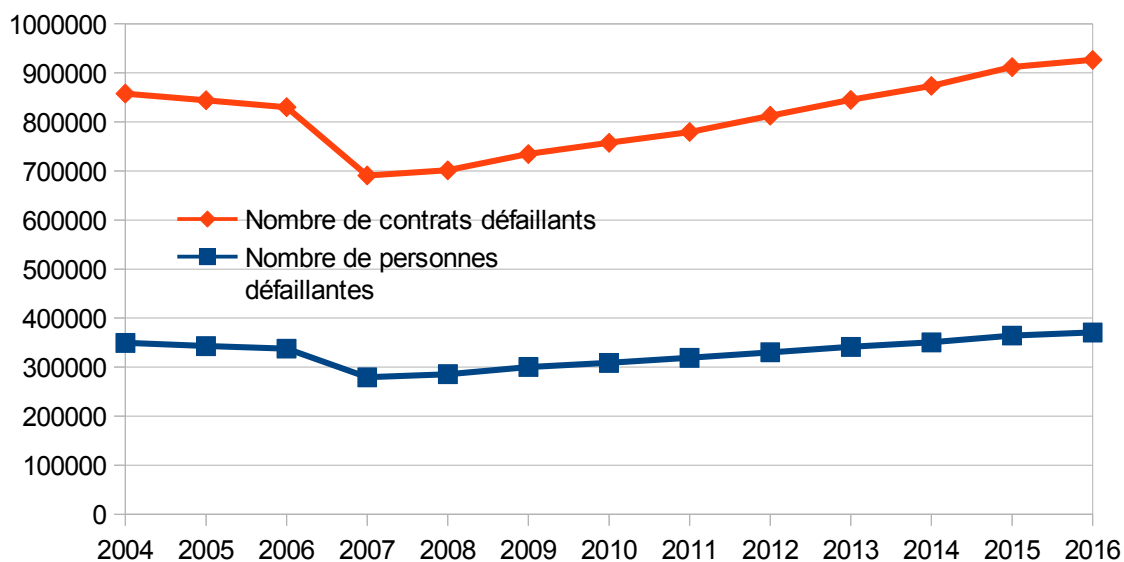
Fin 2016 : 370.701 emprunteurs sont défaillants (+1,7 % en 2016, contre +3,9 % en 2015) et 555.936 contrats sont en défaut (+1,5 % en 2016 contre +4,7 % en 2015).

Centrale des crédits aux particuliers : statistiques mises à jour au 31/12/2016



*C'est sur ces chiffres qu'il est permis de questionner le rôle et l'efficacité des dispositifs de lutte contre le mal-endettement, le surendettement en Belgique. En effet, il n'est pas acceptable que cette croissance perdure : si des réformes doivent être mises en œuvre afin de rendre plus efficace la lutte contre les défauts de paiement « évitables », elles doivent être mises en œuvre. La détection précoce des difficultés financières des clients, telle que développée en France, semble ouvrir à cet égard de belles perspectives.*

### Graphique 5 - Évolution du nombre de personnes et de contrats défaillants enregistrés auprès de la Centrale des crédits aux particuliers



Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers, Statistiques 2016  
Calculs : Réseau Financité

Centrale des crédits aux particuliers : statistiques mises à jour au 31/12/2016



## 2.2 Baisse du montant des arriérés

**Baisse du montant total des arriérés (tous crédits confondus) : - 1,1 %**  
**Et réduction ...du montant des arriérés par contrat : -2,6 % (5.610€)**

Si on distingue l'évolution des arriérés par type de crédit, seuls ceux des crédits hypothécaires progressent, alors qu'ils reculent pour les ventes à tempérament et pour les ouvertures de crédit.

**Tableau 2 - Évolution des montants arriérés**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Arriérés, Montant exigible</b>	2.549.000	2.722.000	2.964.000	3.108.000	3.152.829	3.118.771
Évolution en %	+5 %	+6,8 %	+8,89 %	+4,9 %	+1,4 %	-1,1 %

Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers, Statistiques 2011-2016  
Calculs : Réseau Financité

L'ensemble des données résumées ci-dessus nous indique que :

- le nombre de contrats par emprunteur est stable en 2016 (1,81) ;
- la proportion d'emprunteurs défaillants continue de croître en 2016, comme c'est le cas depuis 2009, pour atteindre 5,93 % (soit 3,8 % de la population) ;
- la proportion de contrats défaillants continue de croître en 2016, comme c'est le cas depuis 2009, pour atteindre 4,92 % ;
- le montant moyen des arriérés par emprunteur défaillant poursuit une réduction amorcée en 2015 (-2,7 % en 2016) et atteint la somme de 8.413€ ;
- les montants moyens des arriérés pour les prêts hypothécaires sont de 41.373€ (soit une augmentation de 2,3 % en 2016).

L'endettement problématique par du crédit s'amplifie donc encore cette année. La réduction du montant d'arriéré moyen étant en effet principalement due à la hausse du nombre de défauts relatifs à une ouverture de crédit, crédit dont les montants sont généralement faibles (suite à l'entrée en vigueur du délai de zérotage).

Les recommandations<sup>1</sup> de nous répétons depuis plusieurs années quant aux développements qui seraient utiles à entreprendre au sein de la Centrale restent plus que jamais d'actualité.

<sup>1</sup> Olivier Jérusalmy, 2015, « Centrale des crédits aux particuliers : statistiques 2014 », Réseau Financité, disponible sur : [https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/ccp\\_evolutions\\_saillantes\\_en\\_2014.pdf](https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/ccp_evolutions_saillantes_en_2014.pdf), p.13-14

## 3 Caractéristiques des défauts de paiement

### 3.1 Type de contrats

Il y a différentes façons d'analyser les défauts de paiements en fonction des types de contrats.

En effet, les données peuvent être analysées individuellement (en regardant uniquement un certain type de contrat) ou, au contraire, replacées dans leur environnement (on parlera, par exemple, de parts de marché).

Les exemples ci-dessous illustrent les différences intrinsèques de ces différentes approches :

- Le taux de défaillance d'un type de contrat (par exemple : un peu plus d'un crédit hypothécaire sur 100 est défaillant (1,1 %)).
- La part de contrats défaillants d'un certain type par rapport aux autres (par exemple : les ouvertures de crédits défaillantes comptent pour 58 % de l'ensemble des contrats défaillants (en croissance continue depuis 2004 !)).

Le premier est le reflet de la nature même d'un produit, tandis que le second permet de mesurer l'importance quantitative des défauts de paiements entre les différents produits.

#### 3.1.1 Taux de défaillances/d'arriérés

**Avec respectivement 24,4 % des contrats de vente à tempérament et 8,3 % des de ventes à tempérament défaillants, ces deux formes de crédit décrochent la palme.**

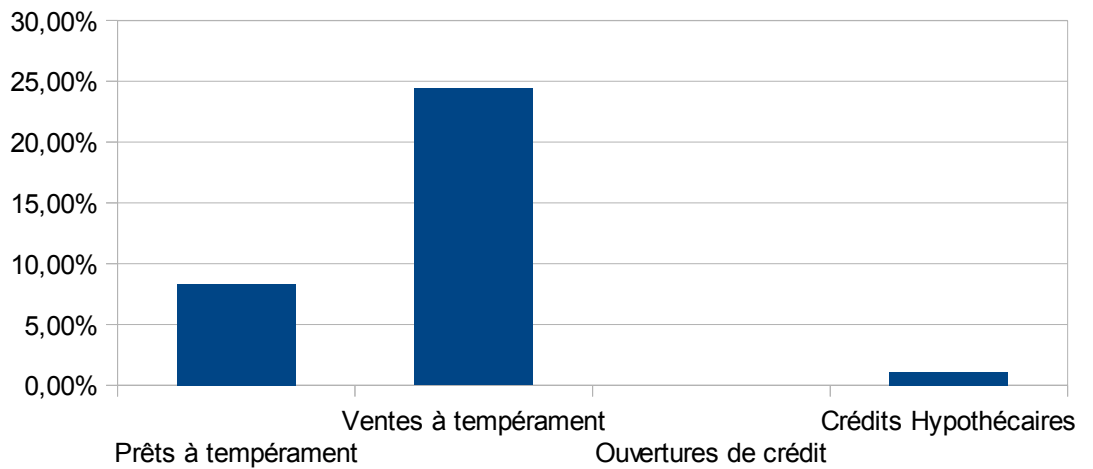
Toutefois, ces deux types de crédit ne représentent que 18,5 % du marché du crédit.

**Avec 1,1 % de taux de défaillance, le crédit hypothécaire est le meilleur élève, est c'est tant mieux quand on sait qu'il est le plus impactant sur la vie des gens et que sa part de marché est de 26 %.**

**Il n'est, en revanche, toujours pas possible de calculer le taux de défaillances des ouvertures de crédits (OC) rapporté aux ouvertures actives (ceci explique l'absence de taux illustré dans le graphique suivant).**



## Graphique 7 - Taux de défaillance par type de crédit en 2016

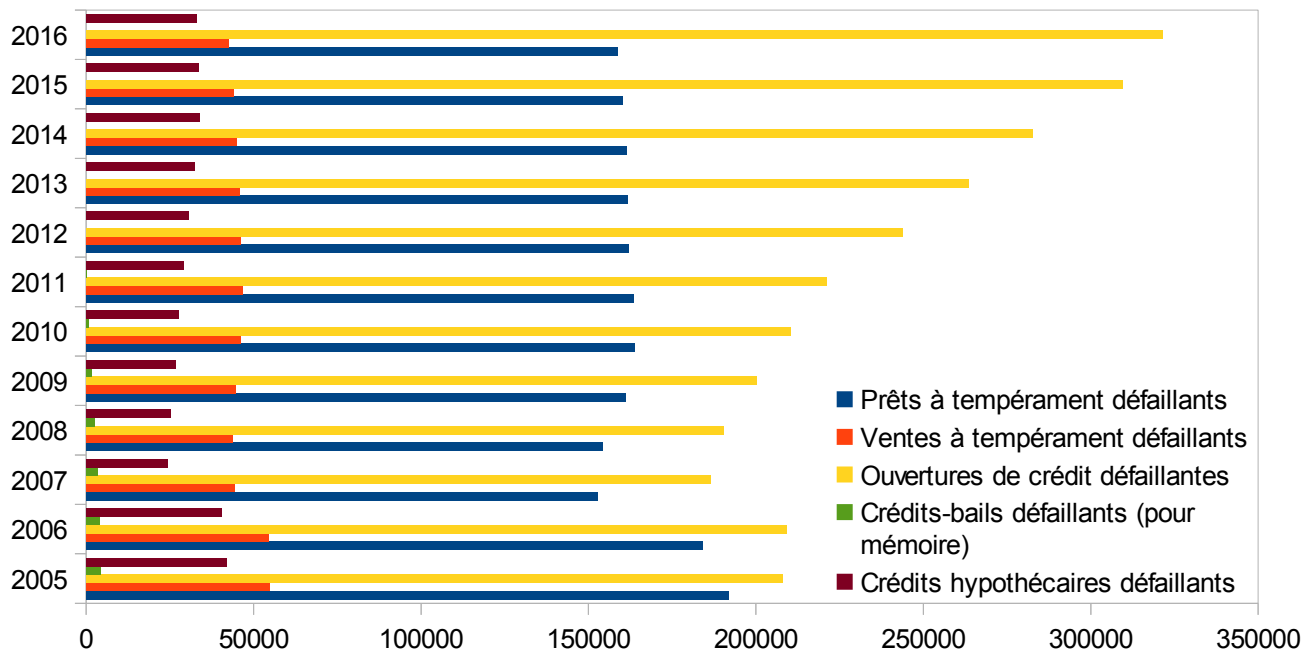


Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers, Statistiques 2016  
Calculs : Réseau Financité

## Graphique 8 : Évolution des parts de marché des crédits en défaut de paiement, par type de crédit

Evolution des parts de marché des crédits en défaut de paiement

par types de contrat de crédit



Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers, Statistiques 2016  
Calculs : Réseau Financité

Centrale des crédits aux particuliers : statistiques mises à jour au 31/12/2016



### 3.1.2 Part des contrats défaillants

**58 % des crédits défaillants sont des ouvertures de crédit, taux toujours en hausse malgré un recul de ce marché ces trois dernières années !**

Le plus grand nombre de contrats défaillants provient des ouvertures de crédit (57,8 %). Ce chiffre nous semble d'autant plus important que le nombre de défaillances des ouvertures de crédit ne peut être rapporté sur le nombre d'ouvertures actives.

*Il semble dès lors essentiel que la Centrale des crédits différencie les ouvertures de crédits actives de celles qui ne le sont pas. Cela permettrait d'avoir une analyse correcte de leur taux de défaillance.*

*Évolution des parts de marché des crédits en défaut de paiement, par type de crédits*

## 3.2 Type de prêteur

La Centrale des crédits distingue, parmi les prêteurs agréés, les banques (agréées par la Banque nationale de Belgique) des autres types de prêteurs. Dans son rapport, les banques sont dénommées « établissements de crédit » et les autres « autres institutions ». La même terminologie a été adoptée dans cette analyse.

### 3.2.1 Nombre et montants des crédits défaillants par type de prêteur

**Les organismes non bancaires sont responsables des taux de défaillance les plus élevés : 8 % contre 3,4 % pour les banques.**

Tout type de crédit confondu, 4,92 % des crédits sont défaillants (+4,86 % en 2015).

Comme nous l'avons déjà souligné, en ce qui concerne les statistiques de 2012 à 2015, cela porte à croire que ces autres institutions sont moins attentives aux risques de surendettement et que leur modèle économique leur permet une maximalisation de leurs profits malgré ce taux de défaillance plus élevé.

Toutefois, il est nécessaire de nuancer notre propos, car en matière de prêt à tempérament (PAT), les banques sont moins performantes que les autres institutions : ces trois dernières années, leur part de marché est inférieure au taux de défaillance. En 2016, les valeurs sont les suivantes : 46,9 % des PAT en 2016 ont été octroyés par des banques qui génèrent 54,3 % des PAT défaillants. Depuis plusieurs années, on observe également une contraction de la part de marché des banques pour ce type de crédit.

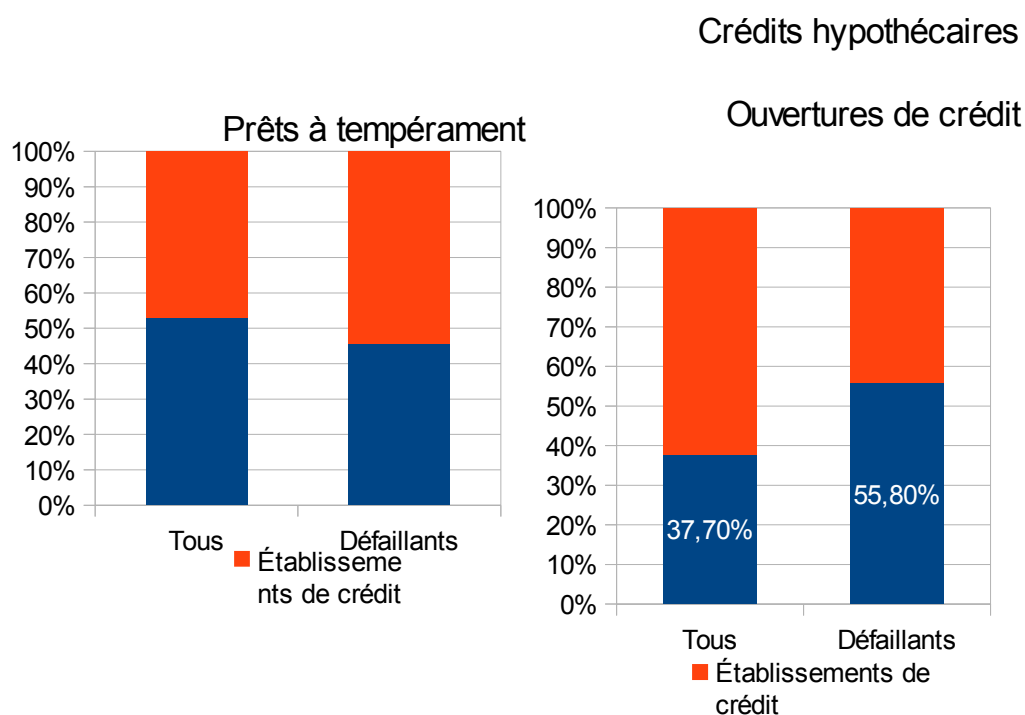
On a du mal à comprendre comment les banques s'y prennent pour être contre performantes sur ce produit ! Elles ont à leur disposition des données internes bien

**Centrale des crédits aux particuliers : statistiques mises à jour au 31/12/2016**

plus nombreuses et de qualité pour réaliser des analyses de solvabilité comparées à leurs concurrents non bancaires.

Les graphiques ci-dessous illustrent cette réalité : alors que 37 % des ouvertures de crédits sont accordées par des « autres institutions », celles-ci sont responsables de 56 % des ouvertures de crédits défaillants. De même, alors qu'à peine 9 % des prêts hypothécaires sont consentis par d'autres institutions, celles-ci sont responsables de 30,5 % des prêts hypothécaires défaillants.

### Graphiques 9 - Part des crédits hypothécaires, des ouvertures de crédits et des prêts à tempérament en cours et défaillants par type de prêteur



Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers, Statistiques 2016  
Calculs : Réseau Financité

*Ces différences significatives sont la preuve que les acteurs du marché n'ont pas tous la même compréhension, ni la même pratique du crédit « responsable ». Elles illustrent également qu'il est possible de fournir des crédits de manière profitable tout en limitant le nombre de défauts. La Centrale des crédits devrait fournir des statistiques quant à l'identité des prêteurs (et l'intervention éventuelle d'intermédiaires), tant sur le nombre total de contrats que sur le nombre de contrats défaillants. Étant donné le nombre important de prêteurs agréés, elle devrait fournir ces statistiques à tout le moins pour les prêteurs les plus importants (par exemple, ceux qui comptent pour plus d'1 % du nombre de contrats).*

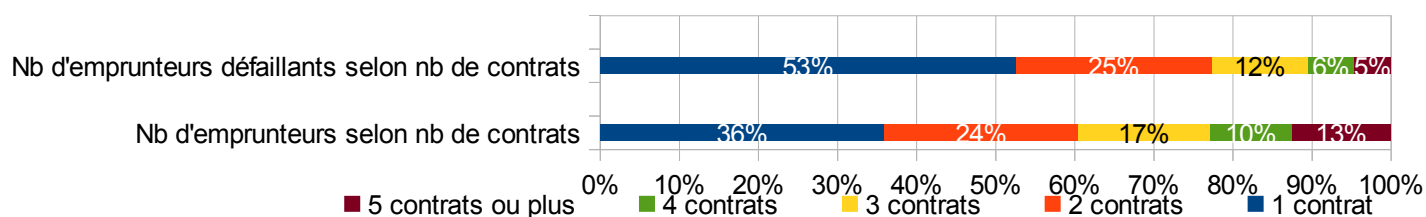
### 3.3 En fonction du nombre de contrats

**Le taux de défaillance est plus élevé pour les personnes qui ont souscrit 1 à 2 contrats.**

On constate que les défauts de paiement apparaissent en majorité dans des situations où le nombre de crédits reste limité. Cela reflète-t-il une fragilisation de la clientèle ? Une inadéquation des crédits accordés à un certain type de consommateur – on pense aux prêts à tempérament et aux ouvertures de crédit qui en volume représentent une part de marché importante tant des crédits que des défaillances. Or, l'ouverture de crédit, quand elle génère une défaillance, signale plus logiquement une précarité financière importante, quand on sait que ce crédit souple et de faible montant devrait, selon les dires des prêteurs, ne pas soulever de problèmes.

Une analyse approfondie de ces situations (quel type de crédit prédomine ? De quels montants ?) nous en apprendrait beaucoup sur la réalité financière de nombreux emprunteurs.

**Graphique 10 - Pourcentage de personnes défaillantes en fonction du nombre de contrats**



Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers, Statistiques 2016  
Calculs : Réseau Financité

## 4 Mesures du surendettement

Centrale des crédits aux particuliers : statistiques mises à jour au 31/12/2016

Plus restrictives que les données relatives aux contrats défaillants, **les données relatives au règlement collectif de dettes constituent un indicateur du niveau de surendettement** des ménages en Belgique. En effet, les personnes qui ont recours au règlement collectif de dettes sont dans une situation de surendettement avérée.

Cependant, un nombre important de situations de surendettement sont réglées à l'amiable, entre autres avec l'aide de médiateurs de dettes agréés, mais également avec l'aide de médiateurs non agréés, ainsi qu'avec l'aide d'avocats, de notaires et d'huissiers. Par ailleurs, tous les ménages en situation de surendettement ne font pas appel à ces professionnels. Malheureusement, nous ne disposons pas de données permettant de mesurer avec précision le nombre de personnes faisant appel aux services des différents professionnels.

#### 4.1 Évolution du surendettement

**Pour la première fois, le nombre de procédures en cours de règlements collectifs de dettes diminue en 2016.**

Revenons sur les données du règlement collectif de dettes : le nombre d'avis d'admissibilité était constamment en hausse depuis 2008. Le rythme, qui s'est toutefois infléchi à partir de 2013, passe donc dans le rouge cette année.

Notons que depuis 2008, parmi les dossiers admissibles, le nombre de règlements amiables est toujours en hausse. En ce qui concerne le nombre de règlements judiciaires, il reprend sa courbe descendante après une brève stabilisation en 2015.

**Tableau 4 - Règlement collectif de dettes**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'avis d'admissibilité	70.167	78.147	87.125	94.863	101.155	107.103	X	X	X
Évolution en %		+11,4 %	+11,5 %	+8,9 %	+6,6 %	+5,9 %	X	X	X
Procédures en cours au 31/12			76.179	83.886	89.024	92.362	97.065	97.636	95.569
Dont suivis de règlements amiables			24.031	25.594	28.249	33.773	34.836	37.384	42.999
Dont suivis de règlements judiciaires			4.588	4.140	3.925	3.752	3.402	3.461	3.383

Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers, Statistiques 2016

Calculs : Réseau Financité

#### 4.2 Nature des dettes

**Le règlement collectif de dettes est en partie utilisé par des personnes n'ayant pas de contrat de crédit.**

Centrale des crédits aux particuliers : statistiques mises à jour au 31/12/2016

Les données du tableau suivant montrent que 28,7 % des personnes en règlement collectif de dettes n'ont pas de problème de remboursement de leur crédit(s) ou n'ont tout simplement pas de crédit en cours. Celles-ci rencontrent donc des difficultés à d'autres niveaux (paiement des soins de santé, des factures d'énergie et de téléphonie, de loyers, de dettes fiscales, etc).

*Une façon de prévenir le surendettement via ces autres sources, peut être le développement de services pré-payés. Néanmoins, il faudrait, dans ce cas, veiller à ce que les services de base tels la fourniture d'énergie reste accessible à toute personne et, en particulier, aux usagers faibles.*

**Tableau 5 - Règlement collectif de dettes (RCD) et nombre de contrats de crédit**

	RCD en cours	Pourcentage
Personnes sans contrat de crédit	21.367	22,4 %
Personnes avec un ou des contrats de crédit mais sans aucun retard de paiement	6.049	6,3 %
Personnes avec un contrat défaillant	21.294	22,3 %
Personnes avec deux contrats défaillants	18.383	19,2 %
Personnes avec trois contrats défaillants	13.189	13,8 %
Personnes avec quatre contrats défaillants	7.996	8,4 %
Personnes avec cinq contrats défaillants ou plus	7.291	7,6 %

Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers, Statistiques 2016

## 5 Conclusions

- 2016 : le mal-endettement et le surendettement progressent, le phénomène n'est donc toujours pas enrayé cette année ;
  - 4,92 % de contrats défaillants : en croissance ininterrompue depuis 2011
  - 5,93 % d'emprunteurs avec un défaut de paiement (ce qui représente 5,84 % des emprunteurs soit 3,8% de la population)
  - 58 % des défauts de paiement correspondent à des ouvertures de crédit (+3 % en 2015)! Toujours plus malgré un recul du nombre de ce type de contrat entamé depuis 2014.
  - Qui génère le plus de défauts de paiement ? Proportionnellement, les « autres institutions » financières toujours 1ères de la classe. Leur taux de défaut est de 8 %, contre 3,4 % pour les banques.
- Nos recommandations passées<sup>2</sup> restent donc malheureusement toujours aussi pertinentes, mais avant cela, invitons la CCP à très sérieusement envisager de traiter ses données afin de pouvoir constituer un outil de simulation des taux de risques de défaut. Si les développements sont certes importants pour y parvenir, quel magnifique outil de prévention il pourrait devenir !

**Les statistiques de la Centrale ne permettent actuellement pas de connaître le niveau d'endettement réel d'un consommateur.** En effet, **pour des contrats défaillants, les données de la Centrale des crédits ne sont pas mises à jour**, or, il semble primordial de pouvoir suivre l'évolution des arriérés de ces contrats en vue de mieux prévenir le surendettement.

En deuxième lieu, il nous semble important que la Centrale des crédits dispose de données permettant de **faire la différence entre les ouvertures de crédit actives et celles qui ne le sont pas, et qu'elle opère cette distinction dans ses rapports**. En effet, le taux de défaillance des ouvertures de crédit est totalement faussé de ce fait.

Troisièmement, les organismes non bancaires (appelés « autres institutions ») semblent avoir globalement une **politique insuffisante en termes de prévention du surendettement**. En effet, leurs ratios de défaillance<sup>3</sup> sur les ouvertures de crédits et contrats hypothécaires sont bien plus importants que ceux des établissements bancaires. **Il est dès lors indispensable que la Centrale des crédits étudie et publie les informations quant à l'identité de ces établissements, ainsi que leurs intermédiaires.**

---

<sup>2</sup> Voir note n°1.

<sup>3</sup> Nombre de contrats défaillants divisé par le nombre de contrats OU montant des arriérés divisé par les montants totaux prêtés.

Quatrièmement, il semble évident que la Centrale devrait fournir les informations détaillées sur la **situation des personnes ayant conclu 5 contrats ou plus**, plutôt que de regrouper tous ces cas en une seule catégorie, afin de pouvoir appréhender le ratio de défaillance en fonction du nombre précis de contrats. Il s'agit donc de communiquer le nombre de personnes ayant six, sept,... contrats, ainsi que le nombre de personnes défaillantes dans ces différentes catégories. Pour de bonnes pratiques sur le marché, il pourrait être également utile de connaître quels acteurs réalisent ces 4ème, 5ème et Xème... prêts afin de vérifier la pertinence de leur analyse de risque, mais aussi sur la manière dont ils mettent en œuvre leurs obligations d'information et de conseil.

Toutes ces informations auraient un effet déterminant sur les pratiques des prêteurs dans le sens de la responsabilisation, et dès lors, sur l'efficacité de la Centrale des Crédits dans la lutte contre le surendettement. Il suffit donc de le vouloir.

*Olivier Jérusalmy*  
*Janvier 2017*



## 6 Annexes : évolution des données

**Tableau 1 - Évolution du nombre total de personnes et de contrats enregistrés auprès de la Centrale des crédits aux particuliers**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Nombre de contrats</b>	6.830.213	7.179.204	7.512.130	7.903.687	8.157.065	8.253.320	11.326.958	11.437.787	11.465.814	11.325.503	11.248.748	11.299.140
Évolution en %	+2,30%	+5,10%	+4,60%	+5,20%	+3,20%	+1,18%	+37,2%	+0,9%	+0,2 %	-1,2 %	-0,7 %	+0,4 %
<b>Nombre de contrats défaillants</b>	501.102	492.177	411.415	415.890	434.330	448.725	460.493	482.620	503.544	522.840	547.515	555.936
Évolution en %	-1,4%	-1,8%	-3,6%	+1,1%	+4,4%	+3,3%	+2,6%	+4,8%	+4,3 %	+3,8 %	+4,7 %	+1,5 %
<b>Nombre d'emprunteurs</b>	4.454.925	4.574.224	4.684.232	4.807.023	4.899.920	4.963.644	6.181.461	6.236.412	6.251.558	6.226.566	6.231.065	6.256.394
Évolution en %	+1,6%	+2,7%	+2,4%	+2,6%	+1,9%	+1,3%	+24,5%	+0,9%	+0,2 %	- 0,004 %	-0,0007 %	+0,4 %
<b>Nombre de personnes défaillantes</b>	343.020	337.755	279.429	285.595	300.296	308.803	319.092	330.129	341.416	350.635	364.385	370.701
Évolution en %	-1,9%	-1,5%	-5,8%	+2,2%	+5,1%	+2,8%	+3,3%	+3,5%	+3,4 %	+2,7 %	+3,9 %	+1,7 %

Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers, Statistiques 2005-2016

Calculs : Réseau Financité

**Tableau 2 - Évolution des pourcentages de contrats et de personnes défaillantes sur les populations totales respectives**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nbre moyen de crédits par emprunteur	1,53	1,57	1,6	1,64	1,66	1,66	1,83	1,83	1,83	1,82	1,81	1,81
Nbre contrats défaillants/nbre total de contrats	7,33%	6,86%	5,47%	5,26%	5,32%	5,44%	4,06%	4,21%	4,39%	4,61 %	4,86 %	4,92 %
Nbre de personnes défaillantes/ nbre total d'emprunteurs	7,70%	7,38%	7,24%	7,16%	7,28%	7,36%	5,16%	5,29%	5,56%	5,63 %	5,84 %	5,93 %

Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers, Statistiques 2005-2016

Calculs : Réseau Financité

**Tableau 3 - Évolution des montants moyens empruntés par type de crédit et par emprunteur**

	2004	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nb emprunteurs	4.383.731	4.807.023	4.899.920	4.963.644	6.181.461	6.236.412	6.251.558	6.226.566	6.231.065	6.256.394
<b>Prêt à tempérament</b>										
Nb contrats	1.394.301	1.493.628	1.536.174	1.564.663	1.642.143	1.663.410	1.697.978	1.721.956	1.790.569	1.912.194
Montant (milliers €)	18.258.600	23.780.800	25.166.832	26.250.118	27.985.376	28.669.099	29.304.070	29.961.015	30.678.234	32.168.641
Montant moyen €	13.095	15.922	163.83	16.777	17.042	17.235	17.258	17.399	17.133	16.823
<b>Vente à tempérament</b>										
Nb contrats	346.712	415.187	399.375	384.381	358.632	305.580	252.882	214.810	181.931	174.819
Montant (milliers €)	1.965.860	2.890.299	2.912.840	2.872.149	2.585.338	2.121.816	1.621.404	1.210.719	928.914	794.810
Montant moyen €	5.670	6.961	7.293	7.472	7.209	6.944	6.411	5.636	5.106	4.546
<b>Ouverture de crédit</b>										
Nb contrats	3.019.868	3.704.609	3.850.705	3.801.638	6.636.527	6.715.572	6.717.806	6.542.169	6.376.235	6.241.985
Montant (milliers €)	8.195.222	10.981.156	11.432.073	11.922.515	15.029.061	15.282.195	15.866.956	16.437.769	17.030.348	17.046.306
Montant moyen €	2.714	2.964	2.969	3.136	2.265	2.276	2.362	2.513	2.670	2.730
<b>Crédit-bail</b>										
Nb contrats	5.033	2.730	1.818	851	69	0	0	0	0	0
Montant (milliers €)	6.661	3.437	2.672	1.621	768	0	0	0	0	0
Montant moyen €	1.323	1.259	1.470	1.905	11.130	0	0	0	0	0
<b>Crédit hypothécaire</b>										
Nb contrats	1.913.034	2.287.533	2.368.993	2.501.787	2.689.587	2.753.225	2.797.148	2.846.568	2.900.013	2.970.142
Montant (milliers €)	11.953.305	177.121.33 2	189.508.88 3	20.437.453	220.383.97 2	231.093.66 0	240.531.637	246.885.387	257.336.485	269.776.958
Montant moyen €	62.483	77.429	79.996	81.693	81.940	83.936	85.992	86.731	88.736	90.830
<b>Montant moyen octroyé par emprunteur</b>										
	33.751	44.680	46.740	49.444	43.029	44.443	45.960	47.267	49.105	51.114

Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers, Statistiques 2004-2016

Calculs : Réseau Financité

**Tableau 4 - Évolution des montants moyens des arriérés par type de crédit et évolution du montant moyen des arriérés par emprunteur**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nbre pers défaillantes	343.020	337.755	279.429	285.595	300.296	308.803	319.092	330.129	341.416	350.635	364.385	370.701
Arriéré (millions €)				1.856	2.155	2.419	2.549	2.722	2.964	3.108	3.153	3.119
<b>Montant moyen défaillant par emprunteur en défaut</b>												
	5365	5236	6360	6498	7176	7834	7988	8.254	8.681	8.865	8.652	8.413
<b>Prêts à tempérament défaillants</b>												
Nb contrats	191.833	184.042	152.817	154.199	161.002	163.765	163.462	162.067	161.880	161.349	160.282	158.765
Montant (milliers €)	861.715	838.562	881325	936.636	1.070.829	1.154.213	1.194.760	1.230.268	1.255.775	1.262.279	1.239.513	1.206.140
Montant moyen €	4.492	4.556	5.767	6.074	6.651	7.048	7.309	7.591	7.757	7.823	7.733	7.597
<b>Ventes à tempérament défaillants</b>												
Nb contrats	54.708	54.591	44.310	43.628	44.787	46.207	46.716	46.254	45.864	44.932	44.092	42.696
Montant (milliers €)	73.800	65.237	59.134	57.309	59.269	62.311	63.236	60.750	57.289	53.214	47.490	43.497
Montant moyen €	1.349	1.195	1.335	1.314	1.324	1.349	1.354	1.313	1.249	1.185	1.077	1.019
<b>Ouvertures de crédit défaillantes</b>												
Nb contrats	208.082	209.265	186.597	190.335	200.151	210.241	221.281	243.790	263.460	282.554	309.432	321.434
Montant (milliers €)	294.784	293.771	296.533	308.322	340.737	376.402	414.300	459.304	474.262	487.397	502.159	502.133
Montant moyen €	1.417	1.404	1.589	1.620	1.702	1.790	1.872	1.884	1.800	1.725	1.623	1.562
<b>Crédits-bails défaillants (pour mémoire)</b>												
Nb contrats	4441	3867	3327	2621	1757	834	60	0	0	0	0	0
Montant (milliers €)	2269	2001	1781	1507	1059	639	256	0	0	0	0	0
Montant moyen €	511	517	535	575	603	766	4267	0	0	0	0	0
<b>Crédits hypothécaires défaillants</b>												
Nb contrats	42.038	40.412	24.364	25.107	26.633	27.678	28.974	30.509	32.340	34.005	33.709	33.041
Montant (milliers €)	607.691	568.800	538.371	552.065	682.977	825.553	876.701	971.452	1.177.106	1.305.496	1.363.667	1.367.002
Montant moyen €	14.456	14.075	22.097	21.988	25.644	29.826	30.258	31.841	36.398	38.391	40.454	41.373

Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers, Statistiques 2005-2016

Calculs : Réseau Financité

**Tableau 5 - Nombre de contrats par type, % de parts de marché par type ; nombre de défaillances par type, % de défaillances par type de contrat**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Prêt à tempérament</b>													
Tous	1.394.301	1.367.647	1.398.962	1.431.078	1.493.628	1.536.174	1.564.663	1.642.143	1.663.410	1.697.978	1.721.956	1.790.569	1.912.194
Parts de marché	20,9 %	20,0 %	19,5 %	19,0 %	18,9 %	18,8 %	19,0%	14,5%	14,5%	14,8 %	15,2 %	15,9 %	16,9 %
Les défaillants*	201.693	191.833	184.042	152.816	154.199	161.002	163.765	163.462	162.067	161.880	161.349	160.282	158.765
Parts des défaillances	39,7 %	38,2 %	37,4 %	37,1 %	37,1 %	37,1 %	36,5%	35,5%	33,6%	32,2 %	30,9 %	29,3 %	28,6 %
<b>Vente à tempérament</b>													
Tous	346.712	375.974	420.496	433.318	415.187	399.375	384.381	358.632	305.580	252.882	214.810	181.931	174.819
Parts de marché	5,2 %	5,5 %	5,8 %	5,8%	5,3%	4,9%	4,7%	3,2%	2,7%	2,2 %	1,9 %	1,6 %	1,5 %
Les défaillants*	56.603	54.708	54.591	44.310	43.628	44.787	46.207	46.716	46.254	45.864	44.932	44.092	42.696
Parts des défaillances	11,1 %	10,9 %	11,1 %	10,8%	10,5%	10,3%	10,3%	10,1%	9,6%	9,1 %	8,6 %	8,1 %	7,7 %
<b>Ouverture de crédit</b>													
Tous	3.019.868	3.037.770	3.213.403	3.433.937	3.704.609	3.850.705	3.801.638	6.636.527	6.715.572	6.717.806	6.542.169	6.376.235	6.241.985
Parts de marché	45,2 %	44,5 %	44,8 %	45,7%	46,9%	47,2%	46,1%	58,6%	58,7 %	58,6 %	57,8 %	56,7 %	55,2 %
Les défaillants*	200.908	208.082	209.265	186.597	190.335	200.151	210.241	221.281	243.790	263.460	282.554	309.432	321.434
Parts des défaillances	39,6 %	41,5 %	42,5%	45,4%	45,8%	46,1%	46,9%	48,1%	50,5 %	52,3 %	54 %	56,7 %	58,2 %
<b>Crédit-bail</b>													
Tous	5.033	4.469	3.873	3.447	2.730	1.818	851	69	0	0	0	0	0
Parts de marché	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Les défaillants*	4.968	4.441	3.867	3.327	2621	1757	834	60	0	0	0	0	0
Parts des défaillances	1,0 %	0,9 %	0,8 %	0,8%	0,6%	0,4%	0,2%	0,0%	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
<b>Crédit hypothécaire</b>													
Tous	1.913.034	2.044.353	2.142.470	2.210.350	2.287.533	2.368.993	2.501.787	2.689.587	2.753.225	2.797.148	2.846.568	2.900.013	2.970.142
Parts de marché	28,6 %	29,9 %	29,8 %	29,4%	28,9%	29,0%	30,3%	23,7%	24,1 %	24,4 %	25,1 %	25,8 %	26,3 %
Les défaillants*	43.867	42.038	40.412	24.364	25.107	26.633	27.678	28.974	30.509	32.340	34.005	33.709	33.041
Parts des défaillances	8,6 %	8,4 %	8,2 %	5,9%	6,0%	6,1%	6,2%	6,3%	6,3 %	6,4 %	6,5 %	6,2 %	5,9 %

Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers, Statistiques 2004-2016

Calculs : Réseau Financité

**Tableau 6 – Nombre et part de crédits et crédits défaillants par type de prêteur et par type de crédit ; valeur et part des montants totaux des crédits et des arriérés par type de prêteur et par type de crédit (années : 2016, 2015 et 2014)**

Nombre de crédits		Prêts à tempérament	Ventes à tempérament	Ouvertures de crédit	Crédits hypothécaires
Prêteur : établissement de crédit	2016	898.345	15.894	3.935.513	2.701.778
	2015	899.002	18.516	3.981.817	2.624.520
	2014	937.092	24.421	4.072.887	2.556.652
Prêteur : autre institution	2016	1.013.849	158.925	2.306.472	268.364
	2015	891.567	163.415	2.394.418	275.493
	2014	785.029	190.389	2.469.282	289.916
Part d'établissements de crédit	2016	46,9 %	9,1 %	63,0 %	91,0 %
	2015	50,2 %	10,2 %	62,4 %	90,5 %
	2014	54,4 %	11,4 %	62,3 %	89,8 %
Part d'autres institutions	2016	53,1 %	90,9 %	37,0 %	9,0 %
	2015	49,8 %	89,8 %	37,6 %	9,5 %
	2014	45,6 %	88,6 %	37,7 %	10,2 %
Nombre de crédits défaillants		Prêts à tempérament	Ventes à tempérament	Ouvertures de crédit	Crédits hypothécaires
Prêteur : établissement de crédit	2016	86.283	4.264	142.024	22.964
	2015	90.066	4.993	132.785	23.345
	2014	92.991	5.843	118.919	23.644
Prêteur : autre institution	2016	72.482	38.429	179.410	10.077
	2015	70.216	39.099	176.647	10.364
	2014	68.358	39.089	163.635	10.361
Part d'établissements de crédit	2016	54,3 %	10,0 %	44,2 %	69,5 %
	2015	56,2 %	11,3 %	42,9 %	69,3 %
	2014	57,6 %	13 %	42,1 %	69,5 %
Part d'autres institutions	2016	45,7 %	90,0 %	55,8 %	30,5 %
	2015	43,8 %	88,7 %	57,1 %	30,7 %
	2014	42,4 %	87 %	57,9 %	30,5 %
Montant total des crédits (en milliers)		Prêts à tempérament	Ventes à tempérament	Ouvertures de crédit	Crédits hypothécaires
Prêteur : établissement de crédit	2016	17.850.473	52.548	11.816.572	242.136.300
	2015	17.551.423	65.453	11.625.132	230.155.083
	2014	17.957.509	123.113	10.955.265	222.163.499
Prêteur : autre institution	2016	14.318.169	742.263	5.229.734	27.640.658
	2015	13.126.811	863.461	5.405.215	27.181.401
	2014	12.003.506	1.147.606	5.482.503	27.721.888
Part d'établissements de crédit	2016	55,5 %	6,6 %	69,3 %	89,8 %
	2015	57,2 %	7,0 %	38,3 %	89,4 %
	2014	59,9 %	9,7 %	66,6 %	88,9 %
Part d'autres institutions	2016	44,5 %	93,4 %	30,7 %	10,2 %
	2015	42,8 %	93,0 %	31,7 %	10,6 %
	2014	40,1 %	90,3 %	33,4 %	11,1 %
Arriéré total des crédits défaillants (en milliers)		Prêts à tempérament	Ventes à tempérament	Ouvertures de crédit	Crédits hypothécaires
Prêteur : établissement de crédit	2016	735.315	9.273	221.904	1.095.176
	2015	768.024	10.510	226.204	1.090.828
	2014	797.056	12.571	215.563	1.039.087
Prêteur : autre institution	2016	470.824	34.224	280.229	271.826
	2015	471.489	36.980	275.955	272.839
	2014	465.223	40.670	271.834	266.410
Part d'établissements de crédit	2016	61,0 %	21,3 %	44,2 %	80,1 %
	2015	61,9 %	22,1 %	45,0 %	79,9 %
	2014	63,1 %	23,6 %	44,2 %	79,6 %
Part d'autres institutions	2016	39,0 %	78,7 %	55,8 %	19,9 %
	2015	38,1 %	77,9 %	55,0 %	20,1 %
	2014	36,9 %	76,4 %	55,8 %	20,4 %

Source : BNB, Centrale des crédits aux particuliers, Statistiques 2016  
Calculs : Réseau Financité